

Publication le 19 JUIL. 2016

PREFECTURE DE LA NIEVRE  
Reçu au : contrôle de légalité le

19 JUIL. 2016

## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



D-2016-49

L'an **deux mille seize**, le **douze juillet**, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Isabelle BONNICEL**, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 juillet 2016

Étaient présents : Mme BONNICEL, M. FRIAUD, Mme LACOUR, Mme ROBIN-CHAUVOT, Mme DUBOIS, M. MARCONNET, Mme ALTMAN, M. SAGET, M. FICHOT, Mme VATAN (*jusqu'à 19 h 30*), M. DUBOIS, M. REVERCHON, Mme POIRIER, M. MORAND, M. COIGNET, M. GUERIN, Mme THOMAS, M. GAUTHERON, M. MOTTAIS, M. SICOT, M. BENEDIT, Mme DESABRE.

Avaient donné procuration : M. DAMBRINE à Mme ROBIN-CHAUVOT, Mme VATAN à Mme ALTMAN (*à partir de 19 h 30*), Mme LAROCHE à M. SAGET, Mme DUCOURTIOUX à Mme THOMAS, Mme MARCEL à M. FRIAUD, Mme KELLER à M. DUBOIS, Mme GRAILLOT à M. SICOT, M. LECHER à M. BENEDIT.

Monsieur Olivier SICOT a été désigné Secrétaire de séance.

---

**OBJET : Demande de subvention plan régional de soutien au bâtiment et travaux publics 2016 pour le projet de rénovation de l'école du Bourg.**

Madame LACOUR, Adjointe aux finances, expose l'assemblée régionale de la région Bourgogne Franche Comté a adopté, à l'occasion du vote de son budget primitif 2016, un Plan de Soutien au Bâtiment et travaux Publics à l'attention des communes de moins de 20.000 habitants.

Dans ce cadre, un projet est envisagé pour cette année sur le Bourg de Varennes, situé dans la partie nord de la commune, qui en constitue le point de départ historique, initialement Bourg centre de Varennes-les-Nevers.

C'est en effet dans cette partie de la commune qui a conservé son caractère rural que l'on trouve la plus ancienne école de la ville, dont la construction avait été décidée par le Conseil Municipal de l'époque en 1855, et qui abritera également la Mairie jusqu'à ce qu'elle soit transférée sur le lieu-dit Vauzelles en 1965.

L'école, quant à elle, a été maintenue et elle continue d'accueillir des élèves en provenance principalement des hameaux de la partie nord du territoire communal. L'effectif pour l'année scolaire 2015-2016 est de 72 élèves, allant de la petite section de maternelle au CM2, répartis sur 3 classes, effectif d'ailleurs en hausse de 13 élèves depuis 2012.

Le bâtiment principal, qui abrite l'école et le restaurant scolaire au rez-de-chaussée, n'a connu que peu d'évolutions ces dernières années, le mettant ainsi en décalage avec les autres équipements scolaires de la commune, plus récents ou ayant déjà fait l'objet de rénovations. C'est également le cas de l'appentis abritant les sanitaires et la chaufferie.

C'est pourquoi une réflexion a été menée sur cet équipement afin d'offrir un meilleur service aux utilisateurs actuels et futurs et de pouvoir satisfaire aux nouvelles exigences en termes de fonctionnement du bâtiment sur le plan énergétique, d'une part dans un souci de confort mais également de réduction de consommation, et d'autre part de facilitation de son accessibilité au plus grand nombre.

Il est donc prévu d'engager une réhabilitation portant à la fois sur l'intérieur et l'extérieur du bâtiment afin de le rendre plus agréable à l'usage, plus performant thermiquement et plus accessible aux personnes en situation de handicap.

C'est dans cette optique qu'un programme concernant cet équipement a pu être élaboré grâce au concours du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement, avec une estimation des travaux à 100.000 € H.T, pour lesquels l'obtention de soutiens financiers ne pourra que faciliter sa concrétisation.

Cette opération étant pleinement concordante avec les objectifs du Plan de Soutien au Bâtiment et Travaux Publics adopté par la Région Bourgogne Franche Comté pour 2016, Madame LACOUR propose de solliciter cette aide en complément de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

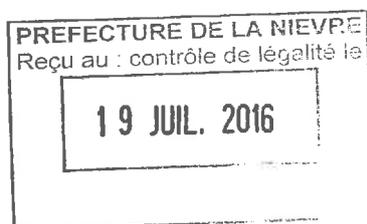
Ce dossier a été présenté en commission des finances en date du 1<sup>er</sup> juillet 2016.

Aussi, Madame LACOUR propose d'adopter le projet ainsi que les modalités de son financement et d'autoriser Madame le Maire à signer les documents relatifs à cette demande de subvention.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.

Varennes-Vauzelles, le 15 juillet 2016



Le Maire,  
  
Isabelle BONNICEL